

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 19 (1961)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

La pensée économique et sociale de Calvin ¹

L'ouvrage de M. A. Biéler, qui forme le treizième volume des publications de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève est d'une brûlante actualité, tant par la matière que son auteur a abordée, avec une maîtrise remarquable, que par la « modernité » du xvi^e siècle, selon l'expression d'Henri Hauser, l'un des plus subtils spécialistes de l'histoire économique. En effet, on a pu dire que le xvi^e siècle marqua l'aube des temps modernes, le début de la grande révolution économique, sociale, morale et religieuse qui a transformé l'Occident jusqu'à nos jours. Tant la Réforme que la Renaissance ont exercé une influence déterminante sur les idées économiques et sociales du siècle de Calvin.

L'étude de A. Biéler mérite un éloge spécial; elle est extrêmement sérieuse et objective et projette une lumière toute nouvelle sur l'œuvre de Calvin qui est surtout considéré comme un théologien et un grand réformateur, mais dont les études économiques et sociales sont ignorées du grand public. Il serait plus exact de parler de l'aspect économique et social de l'œuvre de Calvin. Il n'y a pas à proprement parler d'ouvrages économiques; mais dans plusieurs de ses études le réformateur a consacré une large place à l'histoire de sa cité d'adoption et des pays voisins; il a cherché l'influence que pouvaient exercer les institutions économiques sur l'évolution sociale et c'est précisément par l'analyse très poussée et très originale que Calvin a faite de ces institutions qu'il a innové et que son apport à la science économique est indéniable. Malheureusement, plusieurs auteurs ont manqué d'objectivité à l'endroit de l'œuvre d'un des plus grands théologiens de la Réforme, soit par absence de sérieux dans leurs conclusions, soit de propos délibérés pour faire dire à Calvin ce qu'il n'avait jamais écrit et pour lui nuire aux yeux de ceux qui n'avaient pas l'occasion de se documenter dans les traités, les commentaires bibliques, les sermons ou la correspondance du théologien.

M. André Biéler, au contraire, a fait un travail scientifique de tout premier ordre en reprenant toute l'œuvre du réformateur et en la soumettant à une critique rigoureuse avant de donner une forme définitive à son analyse.

Par l'abondance des citations, le lecteur de la *Pensée économique et sociale de Calvin* accède personnellement à cette pensée; il peut en conséquence juger par lui-même l'interprétation d'A. Biéler.

¹ ANDRÉ BIÉLER: *La Pensée économique et sociale de Calvin*. Libr. de l'Université. Georg et Cie S. A., Genève, 1959, 562 p.

La première partie de l'ouvrage est intitulée: « La réforme calviniste, une réforme intégrale de la société ». L'auteur y étudie les mutations que le calvinisme a apportées aux activités économiques; il y décrit la vie économique du xvi^e siècle et les réformes sociales qui résultèrent de la Réforme.

Dans une deuxième partie, après avoir esquissé une anthropologie et une sociologie théologiques, A. Biéler consacre trois chapitres d'un intérêt soutenu aux richesses et à la maîtrise du pouvoir économique, aux activités économiques, au capitalisme et au rôle attribué à Calvin dans le développement de celui-ci.

C'est dans ces trois chapitres que le lecteur que préoccupent les problèmes économiques et sociaux, trouvera une matière extraordinairement dense et une rigueur de pensée de la part de l'auteur qui appelle l'admiration. Sans doute, peut-on ici ou là ne pas être entièrement d'accord avec A. Biéler ou regretter qu'il n'ait pas toujours accordé tout le développement désirable à certains problèmes essentiels soulevés par Calvin comme celui de la circulation de la richesse qui n'a pas encore trouvé une solution satisfaisante dans aucune société et sous aucun régime. Mais cette remarque ne saurait être une critique. Au contraire, nous pensons que l'ouvrage de Biéler s'inscrit déjà parmi les études indispensables à connaître pour tous ceux qui se proposent de se familiariser avec l'œuvre du réformateur genevois. A ce titre déjà, il doit être retenu; mais le cercle de ses lecteurs s'étendra de plus en plus et l'historien, l'économiste, le sociologue qui voudra ouvrir ses horizons sur l'histoire du xvi^e siècle, sur son rôle majeur dans l'évolution des idées et sur le caractère précurseur de ce temps-là dont l'influence s'est si fortement fait sentir sur notre xx^e siècle, trouvera dans cette remarquable analyse matière à méditer et une source inépuisable de faits sur une des périodes les plus passionnantes de l'histoire de l'Europe.

JEAN GOLAY.

La Banque et l'Etat¹

M. Philippe Aymard est à la fois chargé de conférences à l'Institut d'études politiques et directeur de la Banque transatlantique. Il est donc capable d'aborder un problème bancaire aussi bien sous l'angle de la théorie que sous celui de la pratique. C'est ce qu'il a fait en rédigeant son récent ouvrage dans lequel il a fait ressortir, d'une très heureuse manière, les changements extrêmement importants qui ont marqué l'époque postérieure à 1945 dans les relations de la banque en général avec les pouvoirs publics en France. Au lieu de dire changements, on pourrait, sans déformer la vérité, parler de la profonde évolution, ou même de la révolution de la politique économique des banques depuis la fin du deuxième conflit mondial.

Il est extrêmement intéressant pour nous autres Suisses d'être objectivement informés des transformations qui ont été dictées par les circonstances et qui ont eu pour conséquences une intervention radicale de l'Etat dans les opérations de crédit, d'épargne et des changes, alors que, jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, ces opérations relevaient strictement de la volonté des instituts financiers privés; certaines d'entre elles étaient bien contrôlées ou supervisées par les pouvoirs publics — c'était le cas pour les transactions portant sur les changes — mais l'Etat n'intervenait que dans les limites où la sauvegarde de la monnaie nationale l'exigeait.

¹ PHILIPPE AYMARD: *La Banque et l'Etat*. Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques. Armand Colin, Paris, 1960, 290 p.

M. Philippe Aymard met au service de sa remarquable connaissance des techniques bancaires une langue aussi précise que sobre; elle est dégagée de toutes lourdeurs d'expression; nous nous en réjouissons d'autant plus que, dans un certain monde d'économistes, on oublie que toute chose peut être dite simplement et qu'il n'est pas nécessaire de recourir à un style ampoulé et prétentieux.

Précédé d'une préface de W. Baumgartner, qui présida longtemps aux destinées de la Banque de France avant de devenir ministre des finances, l'ouvrage du professeur Aymard se divise en trois parties intitulées respectivement: le crédit, l'épargne, les changes.

Ayant expliqué les raisons qui ont conduit les pouvoirs publics à intervenir activement dans la vie économique, l'auteur décrit successivement les principes et les instruments de la politique du crédit, de la politique de l'épargne et de la politique des changes. Il le fait avec une parfaite objectivité, relevant les impératifs qui ont nécessité en France une action systématique de l'Etat; il montre les avantages et les inconvénients qui en sont résultés; il décrit la technique de ces politiques et analyse l'étroite collaboration qui caractérise actuellement les relations entre les pouvoirs publics et la banque. Cette collaboration étonnera probablement le lecteur suisse, et plus particulièrement le banquier suisse qui est si attaché — et on le comprend — à un régime de liberté presque totale. Mais une situation nouvelle, consécutive aux hostilités et aux profondes et définitives conséquences de celles-ci sur toute la vie économique, appelle aussi des rapports nouveaux entre tous les intéressés, l'abandon de politiques qui avaient sans doute fait leurs preuves dans les conditions d'avant-guerre, mais qui ne se justifiaient plus aujourd'hui.

Dans son excellente conclusion, M. P. Aymard insiste sur quelques aspects essentiels de l'évolution qui s'affirme en France dans les relations de la banque et de l'Etat: concentration, transformation de la structure interne des établissements de crédit, éclosion de nouveaux problèmes relevant de la législation sociale. Enfin, l'auteur aborde la question fondamentale de la conception que l'on peut se faire actuellement du rôle de la banque. Ne perd-elle pas sa profession commerciale au profit de sa *fonction bancaire* «exercée dans l'intérêt supérieur de la collectivité, subordonnée aux impératifs de plus en plus précis de la politique économique et dans laquelle l'esprit de *service public* l'emporte sur les mobiles du profit individuel»?

Il est superflu de relever l'actualité d'un tel ouvrage. Puisse-t-elle appeler de très larges milieux à lire attentivement cette étude et à saisir l'esprit dans lequel l'auteur s'est efforcé, avec un réel succès, de vaincre tous préjugés pour présenter une étude où la probité intellectuelle est à la mesure de l'objectivité scientifique.

JEAN GOLAY.

Management and corporations 1985¹

Quel sera le rôle des grandes entreprises dans un quart de siècle? Quel sera leur fonctionnement? Quelles qualités exigera-t-on de leurs dirigeants?

C'est le problème qu'ont débattu quinze personnalités sous la présidence de M. G.-L. Bach, doyen de la « Graduate School of Industrial Administration, Carnegie Institute of Technology » (Pittsburgh) à l'occasion du dixième anniversaire de cette institution.

¹ MELVIN ANSHEN et G.-L. BACH: *Management and Corporations 1985*. Mc. Graw-Hill Book Cy., New York, 1960, 254 p.

La discussion fut introduite par sept communications qui constituent la première et la plus importante partie du livre.

La première question abordée fut celle de l'automatisation. M. H.-A. Simon, dans son rapport d'introduction, se demande si l'entreprise de 1985 sera dirigée par des machines. Il constate que d'ici vingt-cinq ans nous aurons des cerveaux électroniques capables d'« apprendre » et de poser des problèmes. Néanmoins, selon la loi des coûts comparés, l'automatisation n'apparaîtra que dans les domaines où l'avantage est évident; elle sera très rapide dans toutes les décisions de routine, les directeurs s'occupant de la vente et de l'évolution à long terme. Dans l'atelier, les travaux demandant une coordination œil-main seront difficilement automatisés (ex.: conducteur de machines).

Ces affirmations furent vivement discutées et appelèrent de sérieuses réserves. On ne peut cependant ignorer l'impact de l'évolution technique et il est certain que la collaboration manager-machine sera courante dans vingt-cinq ans.

M. R. Merton étudie ensuite très brièvement la coexistence de l'entreprise et des hommes. Il rappelle le stéréotype du businessman; avec le développement des grandes sociétés, le chef sera au centre de l'intérêt du public, prêt à critiquer, tout particulièrement si l'activité des entreprises s'étend à des domaines sociaux et culturels.

Viennent deux rapports dont les titres sont presque identiques: « La S. A. dans une société démocratique ». Les vues en sont cependant diamétralement opposées.

M. A.-A. Berle Jr. constate que l'interventionnisme admis en 1960 eût été inconcevable voici trente ans. Il extrapole cette tendance pour conclure que l'économie de 1985 sera planifiée. Cette planification se justifie par l'importance sociale des sociétés et par la nécessité d'une meilleure affectation du potentiel économique.

M. F.-A. Hayek pense que les entreprises doivent se confiner exclusivement à la maximisation des profits dans l'intérêt des actionnaires; il serait trop dangereux de charger les dirigeants d'entreprises de tâches sociales et éducatives pour lesquelles ils n'ont pas reçu de formation. La loi devrait mieux protéger les actionnaires.

Le point de vue de M. Berle nous est familier et rappelle certains arguments de la Nouvelle Ecole de Lausanne; son exposé vaut la peine d'être lu. M. Hayek au contraire propose une solution qui s'oppose à l'évolution actuelle; bien qu'originale, on peut douter de son succès.

Les sociétés de 1985 auront développé leur activité à l'étranger; c'est ce que nous montre M. D. Lilienthal dans son rapport: « La S. A. multinationale ». Le chef d'entreprise se trouvera de plus en plus en contact avec des gouvernements, voire des autorités interétatiques. Peut-être leur sera-t-il même associé? Aussi devra-t-il avoir les qualités d'un diplomate. Des problèmes difficiles d'information et de législation devront être résolus. On peut se demander dans quelle mesure la politique extérieure des Etats sera influencée.

Mme B. Ward s'attaque au problème des relations avec les économies sous-développées. Elle recherche les moyens qui permettraient d'augmenter les investissements et montre le rôle des entreprises capitalistes dans cette évolution. Ce sont des questions d'actualité aujourd'hui déjà, et 1985 n'en verra pas encore la solution définitive.

Enfin dans la « S. A. et éducation, éthique et pouvoir » M. R.-M. Hutchins affirme que le futur sera ce que nous voudrions bien en faire. La démocratie est le régime politique qui permet le mieux d'assurer le bien commun.

Dans la deuxième partie du livre, M. M. Anshen résume les uns après les autres les rapports présentés et donne un condensé des discussions qu'ils soulèveront.

La troisième partie est le compte rendu de la conférence donnée par M. D.-K. David sur la condition et le but de l'instruction commerciale. Il faut tendre à la perfection; l'université ne doit pas se contenter de suivre le monde des affaires; malheureusement elle n'attire pas proportionnellement assez de jeunes gens intelligents.

Ces problèmes ont fait l'objet de débats récents chez nous; ils existent aussi ailleurs et il est intéressant de voir la réaction d'une personnalité particulièrement bien placée puisque M. David a été doyen à Harvard.

En conclusion, on lira cet ouvrage avec plaisir et intérêt, car ce monde des affaires de 1985 n'est plus si éloigné de notre temps. Dans la diversité des sujets traités, il y a « à prendre et à laisser ». Certains d'entre eux retiennent particulièrement notre attention et valent la peine d'être discutés ou médités. Tout au plus ferai-je une réserve quant à l'opportunité de la deuxième partie: il eût, à mon goût, fallu soit lui donner une place plus importante et peut-être renoncer aux résumés des rapports que l'on y trouve, puisque ceux-ci se trouvent in extenso dans la première partie, soit, et ce n'eût certainement pas été une vraie solution, la supprimer. Mais ce n'est qu'une réserve portant sur la présentation de l'ouvrage qui ne diminue en rien sa valeur.

MICHEL ADAM.

Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes: française, anglaise, espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau International du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro: Fr. 2,40 suisses, abonnement annuel: Fr. 24.— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du BIT sur demande adressée au Bureau International du Travail, Genève.